



GEO-EXPERTS

Agence Cavaillon - 28 av. des Arcoules - 84300 CAVAILLON - 04.90.71.07.78 - contact@geo-experts.fr

Agence Avignon - 20 Rue Lawrence Durrell - 84000 AVIGNON - 04.90.84.19.89 - avignon@geo-experts.fr

Agences Beaucaire-Tarascon - 7 av. de la République - 13150 TARASCON / 5 rue Séverine - 30300 BEAUCAIRE - 04.90.91.06.62 - beaucaire.tarascon@geo-experts.fr

Agence Salon-de-Provence - 476 bd de la République - 13300 SALON-DE-PROVENCE - 04.90.56.11.47 - richard.setp@geo-experts.fr

www.geo-experts.fr

Successeur des cabinets

SCHUBERT - GRATIAS - VELU - BROUST - MELLET

GENOT - BLANCHET - TERRAS - CESAR

ALTALIS - GUELHES - YOUNOU

SAS HECTARE

Service Comptabilité

160 Av. de la Bouvine

30900 NÎMES

A CAVAILLON, Le 11 décembre 2025

FACTURE FC25-12-013

N/Réf. : C23-071

Date : 11/12/2025

Objet : Selon devis n° DC23-02-035 du 09/02/2023

CHEVAL-BLANC - VAUCLUSE

Parcelle AK n° 405

PERMIS D'AMENAGER POUR LA CREATION D'UN LOTISSEMENT

Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Remise	Montant HT (€)
POSTE 2 - Bornage périmétrique du terrain assiette de l'opération comprenant :				
Sous-total : 1 484,35				
- Etablissement d'un plan de bornage des limites périmétriques au 1/200 ou au 1/500	375,00	1		375,00
- Demande d'un arrêté d'alignement individuel avec le Domaine Public et établissement d'un PV3P	187,50	1		187,50
- Convocation des riverains (y/c compris le requérant) par courrier simple en bornage (selon données cadastrales)	23,45	4		93,80
- Consultation des fiches hypothécaires auprès du service de la publicité foncière, pour l'obtention des titres de propriété des riverains	23,45	3		70,35
- Rédaction d'un procès verbal de bornage normalisé	375,00	1		375,00
- Implantation et matérialisation des limites de bornage des terrains à bâtir	46,85	10	50 %	234,25
- Tenue d'une réunion de bornage sur place (Toute réunion de bornage supplémentaire entraînera un surcoût de 100€HT)	125,00	1		125,00
- Tentative de recueil des signatures et envois des documents de bornage approuvés aux riverains pour archives	23,45	1		23,45
- Envoi des documents de bornage par courrier recommandé pour signature, si nécessaire, en cas de non présentation ou d'impossibilité de rendez-vous dans nos bureaux pour signer les documents de bornage par un riverain (par riverain)	23,45	0		0,00
- Rédaction d'un procès verbal de carence, si nécessaire, en cas d'impossibilité d'aboutir à la signature des documents de bornage par un riverain (par riverain)	281,25	0		0,00
Sous-total : 1 484,35				

Modalités et conditions de règlement
(en application des articles L441-3 et L441-6 du Code de commerce)
Valeur en votre aimable règlement à réception
Règlement par virement
IBAN : FR76 3000 4006 0500 0101 8507 760
BIC : BNPAFRPPXXX
Taux de pénalités de retard : 10.25 %
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

Total HT avant remise	1 718,60 €
Montant Remise HT	-234,25 €
TOTAL HT (après remise)	1 484,35 €
TOTAL TVA - 20,00%	296,87 €
TOTAL TTC	1 781,22 €
REGLE	0,00 €
Reste dû	1 781,22 €

Soit un montant total T.T.C. de 1 781,22 €